

*Les compte-rendu des ateliers font état des discussions menées lors de ces temps d'échange et mettent en avant les propositions issues de ces moments de réflexion. Il vous est possible de réagir à ces propositions, de participer au débat ou de formuler de nouvelles propositions en remplissant le formulaire sur le site internet Ensemble sur nos Territoires.*

## **Le Fédéralisme, une réponse à la diversité des défis territoriaux**

### Constat de départ :

Comparées à leurs compétences et moyens dans la plupart des autres pays européens, les régions françaises restent un parent pauvre de la décentralisation, dotées de peu de leviers d'action et privées d'autonomie financière. Les régions sont pourtant devenues, de par la loi, des acteurs-clefs de la planification, de l'organisation des filières économiques et de la réponse aux enjeux climatiques et environnementaux. Elles ont, de plus, été déstabilisées par le dernier découpage géographique mené par Manuel Valls sans aucun débat démocratique. On observe partout en France un développement économique à plusieurs vitesses qui amène à s'interroger sur la responsabilité des métropoles dans ces équilibres. La politique de concentration des emplois très qualifiés dans le cœur métropolitain touche aujourd'hui ses limites (gentrification, crise du logement, problématique du transport, engorgement des services publics...) et nécessite de définir un nouveau modèle, dont la logique ne peut être la répartition des habitants sur les communes périphériques. C'est bien le rééquilibrage des emplois, notamment les plus qualifiés, vers les villes moyennes qui est une des clefs d'un nouvel aménagement du territoire. Il faut fonder un nouveau dialogue entre les territoires.

Un consensus semble donc se dessiner sur la nécessité de les doter de moyens à la hauteur de leurs missions, et après l'instauration de la collectivité territoriale unique de Corse et de la collectivité européenne d'Alsace, le débat ne semble plus tabou sur des différenciations de compétences et de modes de gouvernance d'une région à l'autre. Dans quelle mesure cette différenciation permet-elle d'aller plus loin sur l'aménagement équilibré et raisonné du territoire ? Peut-elle devenir la règle et support d'une nouvelle étape de la décentralisation, dans le cadre d'une 6ème République ?

### Éléments principaux de l'atelier :

Les participants ont évoqué la définition du fédéralisme comme étant une tentative d'équilibre entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif. Il n'existe pas de définition fixe. C'est un concept mouvant. Dans le cadre du fédéralisme, les territoires sont autonomes et participent au fonctionnement de l'Etat. L'objectif est de rendre le pouvoir aux citoyens.

S'il peut exister une volonté d'une plus grande autonomie des territoires, les participants ont mis en avant qu'il ne fallait pas reproduire le modèle descendant autour d'une ville-centre.

La pertinence de l'échelon départemental a également été évoquée ainsi que les limites de la décentralisation. Ces limites peuvent être appréhendées à travers la multiplication des agences de collectivités sur l'ensemble du territoire.

Afin d'améliorer l'action locale, il a été évoqué la nécessité de redéfinir le périmètre des collectivités. Il a été proposé de faire reposer le périmètre des collectivités sur la base de leurs limites géographiques, et non administratives, tout en prenant en compte les communautés humaines et les écosystèmes, en lien avec le concept de biorégion. La force d'un territoire n'est pas sa taille mais le sentiment d'appartenance. Ce sentiment permettrait notamment de lutter contre l'abstention.

Le redécoupage des régions a fait l'objet de critiques comme ne permettant pas aux citoyens de s'identifier à leurs nouvelles régions. Une hypothèse a été évoquée, à savoir créer des macro-régions avec en leur sein des micro-régions (Occitanie – Pays Basque). Il a également été proposé de permettre la fusion en une collectivité unique d'une région avec ses départements. L'ensemble de ces questions doivent pouvoir être tranchées par le vote des citoyens.

Au-delà des limites géographiques des collectivités, la gouvernance a été évoquée. Afin d'améliorer la légitimité de l'action locale, il a été proposé de séparer la fonction exécutive de la fonction « législative ».

Enfin, le renforcement de l'autonomie des territoires doit s'accompagner de moyens nouveaux et d'une autonomie fiscale accrue.

#### Propositions :

##### - Réforme des institutions :

- **Redéfinition du périmètre des frontières des territoires, en lien avec le concept de biorégions ;**
- **Possibilité de création de collectivités territoriales uniques par fusion des régions et de leurs départements ;**
- **Création de deux chambres au sein d'une région pour séparer le législatif et l'exécutif ;**
- **Renforcement de la chambre des territoires au niveau national en appui sur un fédéralisme différencié pour désigner le même nombre de représentants dans chaque territoire ;**
- **Création d'une chambre à la proportionnelle adossée aux régions.**

##### - Les outils :

- **Mise en place du principe de différenciation pour les territoires, en dehors de la tutelle préfectorale afin de garantir la capacité des élus locaux à prendre responsabilité devant les électeurs ;**
- **Redistribution des compétences à la bonne échelle et renforcement du pouvoir local pour plus de cohérence et donc plus d'efficience ;**
- **Mise en place d'une véritable alliance des territoires pour mutualiser les capacités d'ingénierie ;**

- **Organisation de grands débats citoyens pour statuer sur la taille de leur périmètre de vie, et mise en place d'un dispositif assoupli, fondé sur la consultation citoyenne, pour le redécoupage des régions, et les changements de régions des départements qui le souhaitent ;**
- **Autonomie fiscale et augmentation des moyens budgétaires des régions ;**
- **Différenciation des compétences entre les régions.**